certifié conforme

DGFiP N° 2050-SD **2025**

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise DANIEL - SIREN : 821747540

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/07/2025

				Brut		Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé **TOTAL (I)**			AA	**0**			**0**
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**	**0**
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**	**0**
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**135 000**	AG	**0**	**135 000**
		Fonds commercial (1)	AH	**0**	AI	**0**	**0**
		autres immos incorporelles	AJ	**17 000**	AK	**0**	**17 000**
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	**0**	AM	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**	**0**
		Constructions	AP	**307 124**	AQ	**129 908**	**177 216**
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**10 430**	AS	**8 191**	**2 239**
		Autres immos corporelles	AT	**29 392**	AU	**22 594**	**6 798**
		Immos en cours	AV	**0**	AW	**0**	**0**
		Avances et acomptes	AX	**0**	AY	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS	**0**	CT	**0**	**0**
		Autres participations	CU	**0**	CV	**0**	**0**
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**	**0**
		Autres titres immobilisés	BD	**0**	BE	**0**	**0**
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**	**0**
		Autres immobilisations financières	BH	**28 418**	BI	**0**	**28 418**
Total (II)			BJ	**527 364**	BK	**160 693**	**366 671**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**18 541**	BM	**0**	**18 541**
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**	**0**
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**	**0**
		Produits intermédiaires et finis	BR	**0**	BS	**0**	**0**
		Marchandises	BT	**0**	BU	**0**	**0**
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**	**0**
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**13 664**	BY	**0**	**13 664**
		Autres créances (3)	BZ	**36 915**	CA	**0**	**36 915**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**	**0**
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**0**	CE	**0**	**0**
		Disponibilités	CF	**119 485**	CG	**0**	**119 485**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**11 447**	CI	**0**	**11 447**
		Total (III)	CJ	**200 053**	CK	**0**	**200 053**
		Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW	**0**			**0**
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM	**0**			**0**
		Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN	**0**			**0**
Total général (I à VI)			CO	**727 417**	1A	**160 693**	**566 724**

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**28 418**	(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**	créances		**0**

certifié conforme

DGFiP N° 2051-SD **2025**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise | DANIEL - SIREN : 821747540 | Néant ☐

						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK		0)	DC	0
	Réserve légale (3)				DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ		0)	DG	0
	Report à nouveau				DH	172 715
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	49 899
	Subventions d'investissement				DJ	0
	Provisions réglementées				DK	0
	TOTAL (I)				DL	228 115
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0
	Avances conditionnées				DN	0
	TOTAL (II)				DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0
	Provisions pour charges				DQ	0
	TOTAL (III)				DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0
	Autres emprunts obligataires				DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		0)	DV	41 024
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	203 707
	Dettes fiscales et sociales				DY	93 878
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0
	Autres dettes				EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0
	TOTAL (IV)				EC	338 609
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**				ED	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	566 724

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0
		- Écart de réévaluation libre		1D	0
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	338 609
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0

certifié conforme

DGFiP N° 2054-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**			CZ	0	D8 0	D9 0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**			KD	152 000	KE 0	KF 0
CORPORELLES	Terrains			KG	0	KH 0	KI 0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre	dont composants	L9 0	KJ	0	KK 0	KL 0
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui	dont composants	M1 0	KM	0	KN 0	KO 0
CORPORELLES / Constructions	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2 0	KP	307 124	KQ 0	KR 0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3 0	KS	10 430	KT 0	KU 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	27 717	KW 0	KX 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport			KY	0	KZ 0	LA 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 676	LC 0	LD 0
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers			LE	0	LF 0	LG 0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	0	LI 0	LJ 0
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK	0	LL 0	LM 0
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	346 946	LO 0	LP 0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	0	8M 0	8T 0
FINANCIÈRES	Autres participations			8U	0	8V 0	8W 0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P	0	1R 0	1S 0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	23 920	1U 0	1V 4 498
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**			LQ	23 920	LR 0	LS 4 498
	Total général (I + II + III + IV)			ØG	522 866	ØH 0	ØJ 4 498

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions: Par virement de poste à poste	Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN 0	CØ 0	DØ 0	D7 0	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO 0	LV 0	LW 152 000	1X 0	
CORPORELLES	Terrains		IP 0	LX 0	LY 0	LZ 0	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol propre		IQ 0	MA 0	MB 0	MC 0	
CORPORELLES / Constructions	Sur sol d'autrui		IR 0	MD 0	ME 0	MF 0	
CORPORELLES / Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS 0	MG 0	MH 307 124	MI 0	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT 0	MJ 0	MK 10 430	ML 0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU 0	MM 0	MN 27 717	MO 0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel de transport		IV 0	MP 0	MQ 0	MR 0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier		IW 0	MS 0	MT 1 676	MU 0	
CORPORELLES / Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers		IX 0	MV 0	MW 0	MX 0	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY 0	MZ 0	NA 0	NB 0	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC 0	ND 0	NE 0	NF 0	
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY 0	NG 0	NH 346 946	NI 0	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ 0	ØU 0	M7 0	ØW 0	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0 0	ØX 0	ØY 0	ØZ 0	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1 0	2B 0	2C 0	2D 0	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2 0	2E 0	2F 28 418	2G 0	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3 0	NJ 0	NK 28 418	2H 0	
	Total général (I + II + III + IV)		I4 0	ØK 0	ØL 527 364	ØM 0	

certifié conforme

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2025**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant [X]

Exercice N clos le 31/07/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

certifié conforme

DGFiP N° 2055-SD **2025**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant ☐

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	0	PF	0	PG	0	PH	0
TOTAL I		RK	0	RM	0	RN	0	RO	0
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	114 373	PW	15 535	PX	0	PY	129 908
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 408	QA	1 783	QB	0	QC	8 191
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	18 498	QE	2 772	QF	0	QG	21 270
	Matériel de transport	QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	971	QM	354	QN	0	QO	1 324
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	140 250	QV	20 444	QW	0	QX	160 693
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	140 250	ØP	20 444	ØQ	0	ØR	160 693

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0

CADRE C — **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

certifié conforme

DGFiP N° 2056-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant [X]

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme

DGFiP N° 2057-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN
		1		2		3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN 0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	28 418	UV	28 418	UW 0
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0		0	0
	Autres créances clients	UX	13 664		13 664	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0	0
	Personnel et comptes rattachés	UY	73		73	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	5 042		5 042	0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 908		30 908	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0	0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	892		892	0
Charges constatées d'avance		VS	11 447		11 447	0
	TOTAUX	VT	90 445	VU	90 445	VV 0

RENVOIS					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	203 707	203 707	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	27 333	27 333	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	66 398	66 398	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0	0	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	147	147	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	41 024	41 024	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0	0	0
TOTAUX		VY	338 609	VZ 338 609	0	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	54	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL 41 024
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	54			

certifié conforme

DGFiP N° 2058-A-SD 2025

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : DANIEL | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/07/2025

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	49 899
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX			XW	2 402
	Amendes et pénalités	WJ	2 402	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI								XY	
	Impôt sur les sociétés								I7	17 535
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)							I8	
		- imposées au taux de 0%							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme							WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises		SW			WQ	29 302
	Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
	TOTAL I								WR	99 138

II - DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.									WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.									WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	
		- imposées au taux de 0 %							WH	
		- imposées au taux de 19 %							WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure							WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A		)			XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer								ZY	
	Majoration d'amortissement								XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5		XF	
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH			)	XG	12 000
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD					
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
	TOTAL II								XH	12 000

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	87 138	
	Déficit (II-I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	87 138	XO

certifié conforme

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
Dons	**29 302**

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
Crédit d'impôt Mécénat	**12 000**

certifié conforme

DGFiP N° 2058-B-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	24 343

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
Totaux (Cadre III)	YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

certifié conforme

DGFiP N° 2058-C-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	18 836	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	311 066	
Prélèvements sur les réserves	ØE	177 582	
Total I	ØF	507 484	

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
Dividendes		ZE	334 769
Autres répartitions		ZF	
Report à nouveau		ZG	172 715
Total II		ZH	507 484

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N

ENGAGEMENTS

Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
Effets portés à l'escompte et non échus						YS	

DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Sous-traitance						YT	27 355
Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ	167 630
Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	67 774
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	121 957
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052						ZJ	384 717

DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	3 529
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		)	9Z	8 283
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052						YX	11 812

TVA

Montant de la TVA collectée	YY	113 133
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	115 141

DIVERS

Montant brut des salaires			ØZ	518 583
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			ØS	
Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	
Numéro de centre de gestion agréé	XP		ZR	Non
Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE*

Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA		Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL	
			Plus values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO	
			Plus values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

certifié conforme

DGFiP N° 2059-A-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant [X]

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
	TOTAL					

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

certifié conforme

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
		Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

certifié conforme

DGFiP N° 2059-B-SD **2025**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

13. SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant [X]

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ..... au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

certifié conforme

DGFiP N° 2059-C-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise DANIEL	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

certifié conforme

DGFiP N° 2059-D-SD **2025**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : DANIEL — Néant [X]

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

certifié conforme

DANIEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
RUE DE LA GABARE, 33270 BOULIAC
RCS de BORDEAUX B 821 747 540

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/07/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 16/11/2025, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

un bénéfice de 49 899 €

De la manière suivante :

Affectation de 899 € au compte Report à Nouveau.
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 173 614 €.

Versement de 49 000 € en dividendes :
- dont 49 000 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.
~~~